

# l'Information Agricole du Rhône

Hebdomadaire d'information générale et rurale  
des terroirs du Lyonnais et du Beaujolais



ISSN 1157 - 2507 • 43<sup>e</sup> année • Journal habilité à recevoir les annonces légales

2,80 €

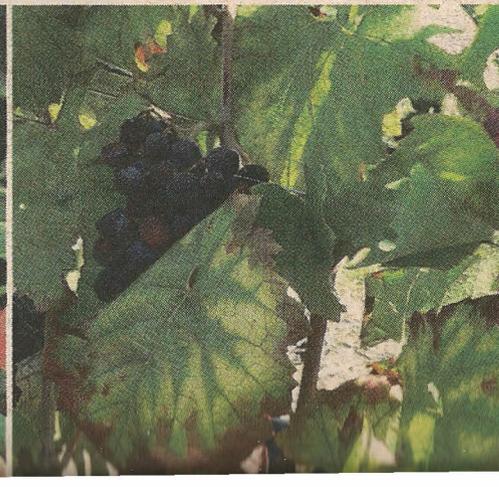
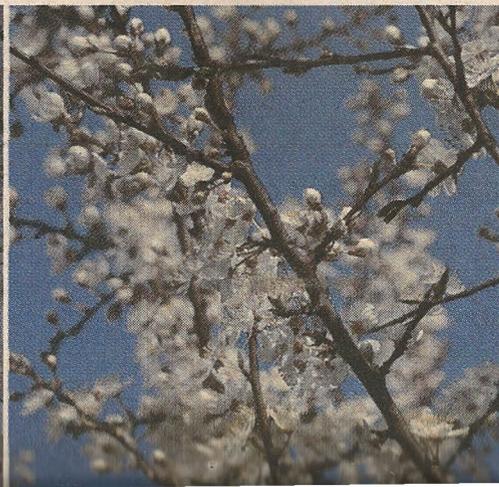
## SECTION VIANDE BOVINE

Faire remonter les prix  
et communiquer  
pour s'en sortir



page 3

n° 2098/2099  
Jeudi 6 janvier 2011



## ■ Témoignage Jean-François Garlon

# « Les rehausseurs : c'est rapide et peu coûteux »

*Pour restructurer et relever son palissage, Jean-François Garlon à Theizé a testé l'utilisation de rehausseurs à piquets. Il a apprécié.*

### ■ Quel intérêt portez-vous à la restructuration des parcelles ?

« Sur les dix dernières années, j'ai beaucoup restructuré. J'étais à la recherche d'un moyen rapide et peu coûteux pour continuer sur cette voie. Jean-Marie Leclerc<sup>1</sup> m'a suggéré la solution de rehausseurs à piquets. Je me suis aussi renseigné en visitant les essais de la Sicarex. Concrètement, j'ai arraché un rang sur trois pour me retrouver à environ 5 500/6 000 pieds. C'est adapté à mon matériel, un enjambeur pour deux rangs. »

### ■ Concrètement, comment avez-vous pratiqué ?

« Je fais un trou de 5 cm dans le piquet en acacia, j'enfile une tige de fer résistante et flexible puis j'installe l'épingle à coffrage. Le coût du matériel, fils releveurs compris, ne dépasse pas 180 euros/ha. J'ai pu monter mon feuillage de 30 ou 35 cm. Mon pa-

lissage fait 1,40 m, je rogne à environ 1,75 m. Nous avons vérifié la solidité. Une rehausse tous les deux piquets, c'est suffisant. »

### ■ C'est donc une solution que vous recommandez ?

« L'avantage est double : c'est peu coûteux et c'est rapide. C'est un système qui permet d'avancer vite dans la restructuration. Il n'est peut-être pas fait pour durer éternellement. Mon conseil : le pratiquer sur des piquets en bon état. Et puis, lors de la récolte, j'ai constaté qu'avec la restructuration j'avais gagné un demi-degré de maturité. Ce n'est pas rien ! »

D.B. ■

<sup>1</sup> Expert en palissage.

Il intervient durant la formation.

## Se former pour progresser...

### □ Choisir un palissage adapté à ses besoins

**Public :** viticulteurs du Beaujolais.

**Pré-requis :** aucun.

#### **Objectifs du stage :**

connaître les différents matériaux et les divers impératifs à respecter pour choisir son palissage. Être capable de le mettre en pratique sur son vignoble.

#### **Contenu et méthodes :**

Les différents critères à connaître pour décider du choix des matériaux. Présentation des différentes techniques d'installation existantes. Mise en situation au vignoble.

**Durée :** 1,5 journée

**Horaire :** de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, le premier jour.

De 13 h 30 à 17 h 30 le deuxième jour.  
**Dates :** les 20 janvier et 27 janvier 2011.

**Lieux :** domaine de l'Éclair à Liergues premier jour, lieu à déterminer second jour.

**Coût :** les organismes qui participent au financement sont le Vivea et la chambre d'agriculture du Rhône.

La participation demandée aux stagiaires payable à l'inscription est de 45 € nets de taxes pour un cotisant Vivea, 187,5 € pour un non-cotisant pour



le journée.

**Responsable du stage :** Jean-Henri Soumireu, conseiller viticole, chambre d'agriculture du Rhône. Tél : 04 74 02 22 30.

**Formateurs :** Jean-Henri Soumireu - Jean-Marie Leclerc, expert palissage, cabinet d'expertise en palissage - François Jacquet, responsable du domaine de l'Éclair- Sicarex-Beaujolais.

Programme détaillé sur demande

Publi-infos